

Humanités numériques

la culture face aux nouvelles technologies

Dominique Vinck

Issues de la tradition ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. L'auteur les prend pour point de départ et apporte ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir.

Le Cavalier Bleu
ÉDITIONS

sommaire

Introduction11

Dominique Vinck

Dominique Vinck est Professeur à l'Université de Lausanne (Institut des sciences sociales). Spécialiste de la sociologie des sciences et des techniques, il dirige le laboratoire de cultures et humanités digitales ainsi que la *Revue d'Anthropologie des Connaissances*.

Du même auteur

- *Ingénieurs au quotidien. Ethnographie du travail d'innovation et de conception*, PUG, 1999.
- *Pratiques de l'interdisciplinarité. Mutation des sciences, des techniques et de l'industrie*, PUG, 2000.
- *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Armand Colin, 2007.
- *L'Équipement de l'organisation industrielle. Les ERP à l'usage*, Hermès, 2008.
- *Les Nanotechnologies*, Le Cavalier Bleu, 2009.
- *Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude*, EAC, 2009.
- *Les Masques de la convergence*, EAC, 2012.
- *Ingénieurs aujourd'hui*, PPUR, 2015.
- *Sciences et technologies émergentes : pourquoi tant de promesses ?*, Hermann, 2015.

Qu'est-ce que les humanités numériques ?

- « Avec le numérique, nous sommes entrés dans une nouvelle civilisation. »17
- « Les humanités numériques, c'est la dématérialisation du patrimoine culturel. »25
- « Les humanités numériques, c'est la quantification des sciences humaines. »39
- « Les humanités numériques, c'est une affaire de lettrés qui jouent aux geeks. »47
- « Les humanités numériques sont un effet d'Internet. » ...55
- « Les humanités numériques sont aussi une affaire de sciences sociales. »63

À quoi servent les humanités numériques ?

- « Les humanités numériques vont sauver les sciences humaines. »73
- « Les humanités numériques vont démocratiser le savoir, la culture et l'accès aux patrimoines culturels. »79
- « Les humanités numériques rendront possible le dialogue entre les peuples et les cultures. »85
- « Avec les humanités numériques, les patrimoines culturels seront de nouvelles ressources pour l'innovation et le développement économique. »91

Des craintes fondées ?

« Avec le numérique, on va perdre beaucoup. »	99
« Le numérique, c'est la mort du livre et des bibliothèques. »	109
« Les technologies numériques vont remplacer les chercheurs en sciences humaines et sociales. »	115

Les humanités numériques dans le monde

« Avec les humanités numériques, les Suds vont se faire voler leurs patrimoines culturels. » . .	125
« Avec le numérique, l'hégémonie de l'anglais devient de l'histoire ancienne. »	135
« Les humanités numériques vont créer de nouvelles fractures. »	141

Conclusion147

Annexe

Pour aller plus loin	153
--------------------------------	-----

« Les humanités numériques vont démocratiser le savoir, la culture et l'accès aux patrimoines culturels. »

Les humanités numériques ont une base utopique façonnée par leur généalogie issue de l'intrication des contre-cultures et cybercultures des années 1960 et 1970. Pour cette raison, elles affirment des valeurs comme l'accès ouvert, l'expansion sans fin, l'université/le musée/l'archive/la bibliothèque hors les murs, la démocratisation de la culture et du savoir.

The Digital Humanities Manifesto, 2009

La dématérialisation liée à la numérisation laisse penser que les contenus des livres, les savoirs et les représentations des objets culturels peuvent désormais circuler sans contrainte matérielle et être aisément accessible en tout temps et en tout lieu, moyennant une simple connexion à Internet. Cette possibilité, désormais réalisable, rejoint des utopies déjà anciennes : celle de Paul Otlet dans les années 1930 ; celles des contre-cultures hippies des années 1960 visant l'abolition des frontières entre art, science, culture et vie en société ; celles des communautés informatiques universitaires des années 1970-1980 (arpanautes) qui mettent les ordinateurs en réseaux et favorisent les échanges égaux entre eux conduisant à Internet et au web ; celles des *hackers* revendiquant un accès total et sans limite aux ordinateurs, une information libre et le refus de l'informatique centralisée, pour créer une nouvelle société harmonieuse et une informatique pour les communautés ; celles des cyberpunks pour

qui l'informatique est porteuse de libération et de vie sociale, etc. Il n'est dès lors pas surprenant que le mouvement des humanités numériques soit lié à celui de l'accès libre et ouvert (*open access*) et s'exprime dans des Manifestes déclarant :

« Nous, acteurs des *digital humanities*, nous nous constituons en communauté de pratique solidaire, ouverte, accueillante et libre d'accès.

Nous sommes une communauté sans frontières. Nous sommes une communauté multilingue et multidisciplinaire.

Nous avons pour objectifs le progrès de la connaissance, le renforcement de la qualité de la recherche dans nos disciplines et l'enrichissement du savoir et du patrimoine collectif, au-delà de la seule sphère académique.

Nous appelons à l'intégration de la culture numérique dans la définition de la culture générale du XXI^e siècle.

Nous lançons un appel pour l'accès libre aux données et aux métadonnées. Celles-ci doivent être documentées et interopérables, autant techniquement que conceptuellement.

Nous sommes favorables à la diffusion, à la circulation et au libre enrichissement des méthodes, du code, des formats et des résultats de la recherche. » (*Manifeste pour les digital humanities*, 2010).

Avec les humanités numériques, culture et savoir seraient enfin accessibles pour tous. Dans les faits, dotés d'ordinateurs, de tablettes, de liseuses ou de téléphones intelligents, des élèves jusqu'aux retraités, chacun peut accéder à d'immenses bibliothèques, discothèques, filmothèques, archives et musées, ainsi que voyager virtuellement sur la planète. La culture n'est plus enfermée dans les livres et dans les murs de bibliothèques parfois éloignées. Sans quitter la salle de

classe, l'élève peut se balader dans les rayons de la bibliothèque municipale ou dans les pages de l'encyclopédie Wikipédia, tandis que le professeur n'est plus obligé d'en faire des photocopies. Sans devoir traverser le pays ni faire la file au guichet, le retraité passionné d'histoire et de généalogie peut accéder à des archives distantes. Le patient peut circuler dans les pages officielles des Académies de médecine, des encyclopédies médicales, des blogs d'autres patients ou d'association, voire des publications scientifiques.

Cette situation résulte de volontés politiques (par exemple, pour introduire l'informatique dans la salle de classe – plan numérique – ou pour imposer l'accès ouvert aux résultats de la recherche scientifique publique) autant que des énormes investissements consentis par les institutions et entreprises culturelles pour numériser leurs fonds. En France, en 2015, un projet de loi sur le numérique porte au débat ces questions : neutralité d'Internet, libre accès aux publications scientifiques et aux données de la recherche, droit sur les données scientifiques pour créer des services à valeur ajoutée. Il est l'objet de tensions notamment entre éditeurs et communautés scientifiques portant, par exemple, sur la session exclusive des droits sur les données, illustrations et écrits issus de la recherche publique, le libre accès numérique aux données et résultats sans période d'embargo, la non-entrave commerciale au développement de services de fouille de données permettant de valoriser celles-ci. Le débat porte notamment sur la viabilité économique d'un tel libre accès, viabilité sans laquelle des revues, des collections d'ouvrages et des éditeurs pourraient disparaître, ce qui risque d'affecter surtout les sciences humaines et sociales et la publication en langue française sauf à considérer un financement public du

travail éditorial. Si la technique rend possible un accès ouvert, celui-ci est toutefois contraint par des considérations économiques (viabilité et imputation des coûts de l'édition et de la mise à disposition) et de propriété intellectuelle.

Le numérique n'est donc pas synonyme de libre accès pour tous. Ce libre accès doit être construit, négocié et financé. Et même lorsqu'il est payant, l'accès universel n'est pas garanti ; des éditeurs restreignent la diffusion des versions numériques de leurs ouvrages à certaines régions du monde (notamment à l'Amérique du Nord et à l'Europe), la lecture des supports à certaines zones de DVD ou à certains matériels (tablette, liseuse, téléphone intelligent, etc.) ou l'usage (copie, annotation, surlignement, extraction de citations et appropriation personnelle interdites ; lecture uniquement en streaming ou accès libre à la seule version HTML des textes – la version pdf étant payante ; lecture rapide bloquée imposant de subir des annonces publicitaires). Les supports numériques sont ainsi équipés de moyens techniques de protection et de gestion des droits numériques (DRM) qui imposent des limites territoriales, temporelles et d'usage en fonction des stratégies commerciales et du droit d'auteurs. Ils tatouent les œuvres pour faciliter le pistage des copies non autorisées. L'accès dépend par ailleurs de la disponibilité d'Internet, des formats et équipements.

Les humanités numériques sont supposées œuvrer à la démocratisation du savoir et à un contrôle démocratique accru de la société sur les sciences. Le numérique permet aux chercheurs de communiquer et diffuser autrement leurs productions scientifiques, par exemple en passant outre les revues académiques conservatrices et peu ouvertes sur les productions innovantes ou en se libérant des formats

classiques pour communiquer de façon plus interactive (carnet de recherche en ligne, blog, nanopublications, etc.). En ouvrant la possibilité de publier en dehors des structures éditoriales traditionnelles (avec comités de lecture, éditeurs privés, etc.) et de s'adresser directement à leurs publics, ces technologies démocratisent l'accès aux sciences humaines et sociales : accès aux résultats de la recherche mais aussi accès aux données primaires utilisées ou produites par les chercheurs. Le public pourrait alors vérifier par lui-même la validité des résultats et discuter le choix des données, leur traitement et leur interprétation. Le public pourrait contester les analyses et en proposer d'autres en conduisant ses propres recherches à partir des données qui seraient désormais accessibles. L'évaluation du travail des chercheurs ne dépendrait alors plus seulement du scepticisme organisé par les pairs mais aussi de l'examen et de la discussion par le public. Par ailleurs, les données et les sources étant techniquement plus faciles à mettre en circulation, à rapprocher, comparer, agréger et commenter – grâce aussi à des services comme Google Custom Search, Rollyo ou Yahoo Pipes pour traiter des données sans devoir construire une base de données ni écrire du code informatique –, le processus de production scientifique s'ouvrirait à divers groupes sociaux susceptibles de défier la condescendance des chercheurs et de questionner la distinction entre professionnel et amateur. Les sciences humaines et sociales deviendraient alors plus démocratiques, participatives, voire amusantes. Inversement, les technologies numériques permettent aux chercheurs de mobiliser (*crowd-sourcing* – mobilisation des foules) et de s'appuyer sur des multitudes d'amateurs en leur confiant, en ligne, des tâches spécifiques comme : la translittération d'anciens manuscrits ;

le déchiffrement d'écritures anciennes (grec ancien, vieux français, hiéroglyphes mayas, etc.) ; l'identification des lieux et des personnes sur des milliers de photos anciennes ; l'indexation de collections de films ou d'archives paroissiales et d'état civil ; la recherche et la collecte de documents dans les archives familiales ; la description des illustrations des partitions de musique ; la classification en fonction de catégories venant des amateurs (*folksonomie*).

Le numérique ouvre donc bien des possibilités pour évoluer dans le sens d'une démocratisation des savoirs mais les dynamiques sociales, économiques et technologiques peuvent tout aussi bien conduire à la constitution de nouvelles barrières. Une vigilance sociétale sur les évolutions à l'œuvre est donc de mise.